



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Suppression de la technologie en classe de 6e

Question écrite n° 4862

Texte de la question

M. Francis Dubois appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'annonce récemment faite de supprimer à la prochaine rentrée scolaire l'enseignement de la technologie en classe de 6e. Cette annonce est très mal accueillie par les professeurs de technologie d'autant plus qu'elle a été faite de façon soudaine et sans concertation préalable. En effet, si l'enjeu de consolider le niveau, actuellement trop faible, des élèves de 6e en français et en mathématiques est tout à fait louable et s'il est impératif d'y répondre, il paraît étonnant de « sacrifier » en contrepartie l'enseignement de la technologie en le retirant totalement des emplois du temps de 6e. Cette matière, aujourd'hui enseignée au sein d'un pôle de « sciences et technologie » (regroupant les trois disciplines sciences et vie de la terre, physique-chimie et technologie), est fondamentale dans le monde actuel. Elle participe à mieux comprendre les enjeux technologiques de demain et à l'épanouissement des élèves au même titre que les autres disciplines. C'est aussi l'une des seules disciplines du collège qui valorise autant les initiatives collectives et travaux de groupe et donne ainsi un peu de répit aux élèves en difficulté. Cela leur donne l'occasion de mettre en valeur des qualités souvent peu exploitées par d'autres matières moins tournées vers les travaux pratiques. Les enseignants de technologie comprennent donc difficilement que leur matière soit la variable d'ajustement des difficultés de l'école élémentaire alors que l'enseignement de la technologie pourrait apporter de réelles compétences aux enfants en les armant durablement dans un monde de plus en plus numérique et technologique. Plutôt que de supprimer totalement l'enseignement de technologie en 6eme, il serait sans doute plus judicieux de repenser la répartition des enseignements au sein du pôle « sciences et technologie » et de répartir un temps équitable entre les trois matières. En conséquence, il lui demande de préciser les contours de la réforme annoncée et s'il envisage de revoir la répartition des enseignements scientifiques au sein du pôle « sciences et technologie » afin de ne pas pénaliser élèves et enseignants.

Texte de la réponse

À leur entrée en 6e, un tiers des élèves ne maîtrise pas les compétences fondamentales pour réussir au collège. Les évaluations internationales notent par ailleurs qu'en français et en mathématiques, le nombre d'élèves performants ne cesse de diminuer. Ainsi, à la rentrée prochaine, pour élever le niveau général, mieux accompagner les élèves fragiles et permettre à chacun de cultiver ses excellences, tous les élèves de 6e bénéficieront d'une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques. Pour organiser cette heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement sans allonger les 26 heures hebdomadaires de classe des élèves, l'enseignement de sciences et technologie en classe de 6e est ramené à trois heures hebdomadaires par la réduction d'une heure de technologie à l'intérieur du programme d'enseignement. Cette mesure permettra de concentrer cet enseignement de technologie sur les classes de 5e, 4e et 3e et de conforter sa place au collège car il est indispensable à la formation des élèves. Le conseil supérieur des programmes sera très prochainement saisi pour concevoir un programme de technologie renouvelé pour les classes de 5e, 4e et 3e, de sorte qu'à la rentrée 2024, l'enseignement de la technologie porte une nouvelle ambition pour le numérique. Concernant les professeurs de technologie, une attention toute

particulière est portée à leur situation. Ils pourront bénéficier par ailleurs de formations durant l'année 2023-2024 afin de se préparer au nouveau programme. Cette transformation de la classe de 6e vise à renforcer les compétences des élèves en français et en mathématiques pour leur permettre d'être mieux armés afin d'affronter les défis du XXIe siècle grâce notamment à l'enseignement de la technologie.

Données clés

Auteur : [M. Francis Dubois](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4862

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 563

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2023](#), page 3114